



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Santé et environnement

Moustique tigre identifié dans le canton : la prévention est utile

La campagne de prévention 2021 a permis d'identifier la présence du moustique tigre dans trois lieux du canton, ce qui a conduit à des mesures immédiates de lutte et de traitement. L'action préventive - monitoring sur le terrain, traitement rapide et communication publique - a montré son utilité pour freiner l'installation de cet insecte indésirable, déjà présent chez nos voisins. L'effort se poursuivra en 2022.

La fin des températures estivales marque aussi le terme de la période favorable à la nidification et à la prolifération du moustique tigre. Venu du sud, l'insecte est déjà présent dans les pays et cantons voisins. Son arrivée est favorisée par les activités humaines, son adaptabilité écologique marquée et le changement climatique. Dès 2019, le Canton, avec ses partenaires, a anticipé sa venue en mettant en place une campagne de prévention visant à freiner l'installation de l'insecte sur le territoire cantonal. Les mesures prises, qui combinent la surveillance de zones stratégiques, l'intervention rapide et la vigilance de la population, ont montré leur efficacité cet été.

Détection précoce pour freiner l'installation

Pour la seconde année consécutive, le Canton a invité tous ses habitant.e.s à participer à la lutte contre l'installation du moustique tigre dans sa campagne de communication publique. La suppression des gîtes possibles du moustique tigre, qui s'installe dans les petites collections d'eau des terrasses et jardins en zone urbaine et périurbaine, est la première mesure efficace. Une plateforme de signalement pour les citoyens, www.moustiques-suisse.ch, a été mise en place et permet aux experts d'identifier rapidement les spécimens. 447 signalements pour la Suisse romande y ont été faits, auxquels s'ajoutent 185 demandes envoyées à l'UNIL et la DGS.

Actions de monitoring sur le terrain

En parallèle, les autorités ont mené des actions de monitoring sur le terrain avec la participation des communes de Nyon, Yverdon, Aigle et Bex. Ces dernières ont été

choisies pour leur position stratégique dans l'avancée du moustique, soit près de zones déjà contaminées en Suisse romande, à savoir Genève et le Valais (Nyon, Aigle et Bex), soit près de grands axes routiers (Yverdon). Des pièges pondoires, analysés toutes les deux semaines, ont été placés dans des lieux stratégiques pour attirer d'éventuelles femelles prêtes à pondre. Le monitoring a eu lieu durant la période active du moustique tigre, de juin à mi-octobre. Sur les 4 communes, 7 stations avec un total de 42 pièges pondoires ont été relevées chacune à 9 reprises.

De plus, une surveillance du réseau autoroutier suisse est réalisée par le réseau suisse des moustiques. Effectuée dans la majorité des restoroutes, elle vise à détecter les mouvements de cette espèce qui utilise les transports motorisés pour se déplacer.

En 2021, le moustique tigre a été identifié au restoroute de la Côte ainsi qu'à Nyon et Cully. Lors des retours positifs, les autorités communales et cantonales ont procédé à une inspection de la totalité de la zone pour détecter d'éventuels lieux de ponte et recherché des larves dans toutes les collections d'eau des environs, telles que les bouches d'évacuation des eaux claires. Des pièges supplémentaires ont été posés et un traitement biologique larvicide effectué immédiatement. Ce traitement sélectif n'est pas nocif pour la faune aquatique.

Risque sanitaire très limité

Le risque sanitaire reste très limité. Le moustique tigre est indésirable car il peut transmettre certaines maladies tropicales comme la dengue, le virus zika et le chikungunya, dans les zones où ces maladies sont endémiques. A l'heure actuelle, la probabilité qu'un moustique pique une personne malade puis une seconde non porteuse de ces maladies est très basse dans le canton. La stratégie fédérale, reprise par le Canton, est de maintenir le moustique tigre à un niveau très bas pour limiter ce risque de transmission de maladies.

Par ailleurs, la découverte d'un moustique adulte ou d'un piège pondoir positif ne suffit pas à dire qu'une population est installée. En effet, on considère que c'est le cas lorsque des œufs sont recensés dans une même station lors de trois relevés consécutifs, dès deux années de suite. Ces découvertes signifient cependant qu'une surveillance accrue d'un éventuel développement de populations se justifie. Cela passe par l'information au public et aux autorités locales ainsi que par des actions ciblées. La campagne 2021 confirme la nécessité de limiter l'installation de cette espèce envahissante et sera reconduite en 2022.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 octobre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Alexandra N'Goran, Médecin spécialiste en épidémiologie des maladies transmissibles,
Direction générale de la santé, [medias.sgdsas\(at\)vd.ch](mailto:medias.sgdsas(at)vd.ch)

LIEN(S)

[Plus d'informations sur www.vd.ch/moustique-tigre](http://www.vd.ch/moustique-tigre)